CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E33364** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Raison sociale : LAJAMBE FRANCOIS

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 15/06/2023

Capital : 0

15 RUE DE MAZENAY
71200 LE CREUSOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE CREUSOT A449140904

Siret : 449 140 904 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11 004925

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 107139352

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022382667704

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/01/2026

Téléphone : 03 85 55 03 73 **Fax :**

Portable : 06 63 46 97 70

Responsabilité légale :
LAJAMBE FRANCOIS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : lajambe@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 545 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	07/12/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		07/12/2023
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	3	07/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/03/2026 08:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.